



**MAIRIE DE
NANTEUIL
DEUX-SÈVRES**

**COMMUNE DE NANTEUIL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU 19 FEVRIER 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 19 février, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont rassemblés à la Mairie de NANTEUIL, sous la présidence, M Alain BORDAGE, maire.

Présents : Alain BORDAGE, Estelle DRILLAUD GAUVIN, Christophe NAUD, Christelle GERODOLLE, Hervé PARTHENAY, Nathalie LIEVENS, Nicolas PORTIER, Laurence FESTINO, Marina CAPELLAZZO, Loïc HERVE.

Absents excusés : Suzette AUZANNET (pouvoir donné à Alain BORDAGE), Nadine ROLLANDEAU (pouvoir donné à Christelle GERODOLLE), Gilles MEUNIER (pouvoir donné à Hervé PARTHENAY), Jean-Paul SAINTON (pouvoir donné à Marina CAPELLAZZO), Catherine BROUSSARD (pouvoir à Laurence FESTINO) Sandra BONNIN LEGRAND (pouvoir donné à Estelle DRILLAUD-LEGRAND), Luigi CAMPA (pouvoir donné à Christophe NAUD).

Absents non excusés : Damien GALLES, Diana OBADIA,

Secrétaire de Séance : Nicolas PORTIER

Date de convocation et d'affichage : 14/02/2025

NOMBRE	DE	MEMBRES
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
19	19	17

ORDRE DU JOUR

I) Désignation du secrétaire de séance

II) Validation du compte rendu du 22 janvier 2025

III) Délibérations

- 1) Subvention voyage scolaire 2025
- 2) Tarifs busage
- 3) Convention service CNRACL du Centre De Gestion 79
- 4) Mandat Gérédis : Projet photovoltaïque
- 5) Contrat illuminations

IV) Comptes rendus réunions et informations

- 1) Culture et communication
- 2) Développement local et ressources
- 3) Vivre ensemble
- 4) Environnement et aménagement
- 5) Enfance et jeunesse

V) Questions diverses

II - Validation du compte rendu du conseil municipal du 22/01/2025

Le procès-verbal du conseil municipal du 22/01/2025 est validé avec 2 abstentions car ils étaient absents lors de cette réunion : Christelle GERODOLLE et Nicolas PORTIER.

III - Délibérations

1) Subvention pour le voyage scolaire 2025 (D082025)

Tous les 3 ans, un voyage scolaire est organisé pour les CE2-CM1-CM2. Cette année les enfants partent en Auvergne. Le coût du voyage est de 24 015,50 €. Il se déroulera du 23 au 27 juin prochain. 55 enfants sont concernés.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'autoriser M. le Maire à verser la somme de 6050 € à la coopérative scolaire pour contribuer au financement du voyage scolaire en Auvergne 2025. Ce montant correspond à 110 € par enfant.**

2) Tarifs busage (D092025)

Les agents communaux sont amenés occasionnellement à installer des buses dans les entrées de parcelles. Cela a un coût. M le Maire propose de revaloriser ces frais.

Anciens tarifs

Buse béton armée diam 300 = 42 € TTC le ml
Buse béton armée diam 600 = 91 € TTC le ml
Buse plastique annelée diam 300 = 32 € TTC le ml
Buse plastique CR8 diam 600 = 8 € TTC le ml
Forfait fourniture béton = 30 € TTC
Forfait graviers = 12 € TTC le ml

Nouveaux tarifs

Buse béton armée diam 300 = 45 € TTC le ml
Buse béton armée diam 600 = 95 € TTC le ml
Buse plastique annelée diam 300 = 35 € TTC le ml
Buse plastique CR8 diam 600 = 65 € TTC le ml
Forfait fourniture béton = 50 € TTC
Forfait graviers = 15 € TTC le ml

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **De valider les nouveaux tarifs proposés. Ils seront appliqués à partir du 1^{er} mars 2025.**

3) Renouvellement adhésion service d'assistance CNRACL (D102025)

La convention proposée par le Centre De Gestion des Deux-Sèvres permettant de bénéficier d'une assistance dans le cadre du traitement des liquidations retraites des agents, arrive à son terme.

Le tarif d'adhésion est de 50 € par an et pour une durée de 3 ans. Si la collectivité a besoin d'utiliser ce service, les prestations sont payantes. Les membres du conseil ont tous reçu la convention. M le Maire propose de valider la convention. Mme Laurence FESTINO demande si la collectivité va être confrontée à une demande de liquidation ces 3 prochaines années. M le Maire répond que cela est possible.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De valider la convention de renouvellement au service d'assistance dans le cadre du traitement des liquidations retraites des agents relevant de la CNRACL.**
- **La convention sera annexée à la présente délibération.**

4) Mandat Gérédis (D112025)

Dans le cadre du projet de panneaux photovoltaïques des ateliers municipaux, il convient de donner mandat à Gérédis afin de remplir un certain nombre de formalités en lien avec ce dossier. Mme Marina CAPELLAZZO demande quelle est l'incidence de cette installation concernant l'assurance. M le Maire indique qu'il y aura un coût non chiffré à ce jour compte tenu de la revente du surplus d'électricité. L'assurance a vocation à couvrir le dommage aux tiers. L'assureur de la collectivité a été sollicité sur le sujet et fournira un devis prochainement.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De donner mandat à Gérédis pour réaliser les formalités en lien avec le raccordement au réseau public de distribution concernant l'installation des panneaux photovoltaïques sur la toiture des ateliers municipaux.**

5) Contrat illuminations (D122025)

Le contrat de location des décorations lumineuses est arrivé à son terme. L'entreprise FILLON a refait une nouvelle proposition avec des tarifs identiques et un complément en matériels.

Le contrat est de 3 ans à raison de 1385.66 € / an HT.

L'achat de nouveaux équipements représente un montant de 1331.52 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De valider le contrat proposé par l'entreprise Fillon.**
- **Le contrat est annexé à la présente délibération.**

IV - Comptes-rendus réunions et informations

1) Culture et communication

Bulletin municipal 2025

Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN informe de la progression du bulletin 2025. Il pourrait faire 36 pages au lieu de 32 pages. Il y a un écart budgétaire de 170.91 € TTC. Le BAT (bon à tirer) de 32 pages a été adressé par l'entreprise ce jour. Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN propose plutôt d'opter pour 36 pages car avec 32 pages le bulletin est plutôt tassé et les paragraphes sont parfois mal découpés sur 2 pages. Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN demande aux membres du comité de relecture de relire rapidement cette 1^{ère} proposition pour apporter les corrections nécessaires. L'objectif étant qu'il soit imprimé avant le mois de mars.

2) Développement local et ressources

M. Christophe NAUD fait part des dernières informations diffusées sur le site Internet et Intramuros. Il informe également du travail réalisé en termes de préparation budgétaire pour 2025.

3) Vivre ensemble

Mme Christelle GERODOLLE informe des retours très positifs pour le repas des aînés 2025. L'ambiance musicale était aussi au rendez-vous. Il y avait beaucoup d'élus cette année qu'elle remercie et le service en a été facilité.

4) Environnement et aménagement

M. Hervé PARTHENAY fait part des derniers travaux :

- Des panneaux de signalisation ont été remplacés au niveau de la RD car ils avaient été renversés par un véhicule.
- Rue des Sources, une buse a été installée pour gérer les écoulements.
- Le débarras et curage de fossés se poursuit, ainsi que la réfection de chemins avec des graviers.
- De la maçonnerie sur des bas de murs a été réalisée et la pose de blocs de pierre à Faye.
- Concernant la salle des fêtes : l'antimousse va être posé par les agents avant la peinture, sur les toitures de la salle également.

M. Herve PARTHENAY présente les devis tondeuse. Il souhaite que les agents se mettent d'accord sur le modèle pour la prochaine réunion des services.

Les membres du conseil municipal demandent si une location ou une convention avec une autre commune serait possible pour ce type de matériel. Tout est à l'étude explique M. Hervé PARTHENAY.

Le prochain conseil municipal est prévu le 19 mars mais si trop d'élus sont indisponibles, M. le Maire proposera une autre date. En revanche concernant la commission culture et communication et la commission finances du 12 mars, la date ne sera pas modifiée.

5) Enfance et jeunesse

Le premier conseil municipal des jeunes est prévu le 12 mars

V - Questions diverses

M. le Maire explique que la boîte de vitesse du camion ne fonctionne plus. Un garagiste propose un devis de 2500 € TTC pour la changer. Les élu.es y sont favorables.

M. le Maire et les adjoints souhaitent organiser des réunions de quartier permettant de communiquer sur les réalisations durant le mandat et obtenir un retour des habitantes et habitants qui le souhaitent. Il est prévu que ces réunions soient le samedi 29/03 et le samedi 5 et le dimanche 7 avril. Des invitations par quartier seront distribuées prochainement. M. le Maire demande aux élu.es d'être présents et présentes dans leur quartier respectif au minimum.

Une réunion avec le SMC sur l'étude concernant les inondations de Pallu est prévue le jeudi 10 avril.

M. Loïc HERVE fait part de problèmes de discipline à l'école. M. le Maire est informé et suit cela.

Mme Nathalie LIEVENS fait part des remarques d'un habitant concernant des problèmes avec des chats.

Le P'tit Toqué n'est pas encore ouvert car il y a toujours des documents en attente.

L'ordre du jour étant épuisé, M le Maire lève la séance à 21H55

Le Maire,



La secrétaire de séance,

